



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GONDREVILLE

SEANCE DU 9 JUILLET 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
23	12	12 + 8 pouvoirs

Date de convocation 3 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Christine THERMINOT**, Maire.

Présents : **BEFADI Perrine, CARON Jean-Francois, FRITSCH CHARTREUX Christine, GELLENONCOURT Rémi, HASCHAR Dylan, HERMANN Nelly, OPTEL Corentin, ROYER Pascale, SILVETTI Michael, THERMINOT Christine, VELSCH Patrick, WACH Karine.**

Absents : **BONTEMPS Roselyne, JACQUES Francis, BOURGEOIS Philippe.**

Représentés : **BAECHER Christelle pouvoir donné à WACH Karine, BARTHE Edgard pouvoir donné à SILVETTI Michael, BOURGUIGNON Géraldine pouvoir donné à HERMANN Nelly, LAHBARI Michael pouvoir donné à VELSCH Patrick, MERCIER Malorie pouvoir donné à THERMINOT Christine, PAWLACZYK Priscillia pouvoir donné à HASCHAR Dylan, SEIROLLE André pouvoir donné à FRITSCH CHARTREUX Christine, WINWA Grégory pouvoir donné à CARON Jean-Francois.**

Monsieur VELSCH Patrick a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Compte-rendu des décisions
N° de délibération : 20260709_003

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	8	20	0	0	0

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
Vu l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Considérant l'obligation faite au Maire de rendre compte à chacune des réunions du conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Considérant les décisions ci-après exposées :

19/05/2026	Renonciation DPU 16 avenue de la Libération
19/05/2026	Renonciation DPU 39 rue du Château
26/05/2026	Renonciation DPU 5855 route de Nancy
01/06/2026	Avenant n°3 / Travaux de rénovation du pont de la Moselle
12/06/2026	Renonciation DPU 11 rue des Vergers
12/06/2026	Renonciation DPU Boulevard de l'avenir
12/06/2026	Acceptation d'indemnités suite à sinistre - bris de glace trafic services techniques
29/06/2026	Contrat de maintenance - vérification - contrôle et nettoyage des défibrillateurs
08/07/2026	Renonciation DPU 27 route de Fontenoy
08/07/2026	Renonciation DPU 53 rue de la Bergerie
08/07/2026	Renonciation DPU 1 rue des Vignes
08/07/2026	Renonciation DPU 58 rue de la Bergerie
08/07/2026	Renonciation DPU 7 rue de la Tuilerie



DELIBERE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

ATTESTE :

- **Avoir pris acte** des décisions susmentionnées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nancy, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément au code de justice administrative.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 10 juillet 2026

Pour extrait conforme

Christine THERMINOT, Maire

Le secrétaire



Christine THERMINOT
2026.07.15 15:33:39 +0200
Ref:11412532-17232548-1-D
Signature numérique
la Maire

Christine THERMINOT

